

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2019

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adopter l'ordre du jour;
- 2.- Adopter le procès-verbal du 9 juillet 2019;
- 3.- Adopter les comptes à payer au 31 juillet 2019.

ADMINISTRATION

- 4.- Maire suppléant – Nommer le conseiller, M. Serge Bédard, effectif le 13 août 2019, pour une période de six (6) mois.

LOISIRS

- 5.- Club Optimiste de Pointe-Calumet – Autoriser une aide financière de 500 \$.
- 6.- La Libellule – barrages routiers – Autoriser l'organisme La Libellule, à faire des barrages routiers le 7 septembre 2019, dans le cadre de leur collecte de fonds annuelle.

VOIRIE

- 7.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase I) – (Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue) – honoraires professionnels – surveillance des travaux – Autoriser le paiement de 1 580,91 \$ (taxes incluses) à la firme Groupe Civitas Inc.
- 8.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase II) – (15^e Avenue et boulevard Proulx) – surveillance des travaux – mandat – Entériner l'offre de services professionnels de la firme Groupe Civitas Inc., pour un montant forfaitaire de 8 800 \$ (taxes en sus).
- 9.- Travaux de pavage 2019 – Diverses rues (Phase II) – (15^e Avenue et boulevard Proulx) – honoraires professionnels – préparation des plans et devis – Autoriser le paiement de 330,56 \$ (taxes incluses) à la firme Groupe Civitas Inc.

- 10.- Rehaussement des ouvrages de protection contre les inondations sur tout le territoire – évaluation, accompagnement technique et préparation des plans et devis – mandat – Entériner l’offre de services professionnels de la firme WSP Canada Inc., pour un montant forfaitaire de 88 000 \$ (taxes en sus).

HYGIÈNE DU MILIEU

- 11.- Remplacement de la génératrice de la station de pompage 32^e Avenue – Adopter la soumission de la firme Quantum Électrique Inc., au montant de 177 061,50 \$.

SÉCURITÉ

- 12.- Adoption – règlement 380-56-19 – Adopter le règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.
- 13.- Avis de motion et présentation du projet – règlement 380-57-19 – Pour adoption future d’un règlement amendant le règlement 380-97 concernant la circulation et le stationnement.
- 14.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 15.- Communication de la mairesse
- 16.- Communication des conseillers
- 17.- Période de questions des citoyens
- 18.- Levée de la séance